



s o m m a i r e

- LE MOT DU MAIRE
- ETAT CIVIL 1990
- IL Y A 50 ANS...
Etat Civil 1941
Programme d'une fête
- POEME
- LES FINANCES DE LA COMMUNE
- RAMASSAGE SCOLAIRE
- ILLETTRISME
- ACTIVITES DE L'ECOLE MATERNELLE
- LES MOTS CROISES DU C.M.2
- PROJET D'AMENAGEMENT DU
CARREFOUR DES 4 ROUTES
- SECURITE ROUTIERE
- VILLAGES ET HAMEAUX
- LES FESTIVITES EN 1991

LE MOT DU MAIRE

Notre Bulletin Municipal est réclamé depuis quelques temps, et cela prouve l'intérêt que vous y portez.

Dans celui de l'an dernier, je vous faisais part des projets d'équipements pour notre Commune. Ils sont pratiquement tous en cours de réalisation ou en cours d'étude technique et financière.

Dans les budgets successifs, un gros effort a été fait sur le réseau routier qui reste encore une lourde charge avec ses 55 kilomètres de voies. Nous continuerons ces réalisations car celles-ci entrent dans le cadre des premiers besoins et de la sécurité.

La sécurité, c'est un programme relaté dans cette édition et qui nous amène à l'étude de divers aménagements routiers.

Pour les travaux prioritaires et du fait des nuisances de plus en plus accrues, nous nous attachons particulièrement aux projets d'assainissement dans les hameaux qui se feront par tranches successives.

La vie d'une Commune passe entre autres par son animation, c'est pourquoi dès cette année, un bulletin spécial sera édité pour mieux connaître les activités des différentes Associations de MENETOU SALON qui sont de l'ordre d'une trentaine.

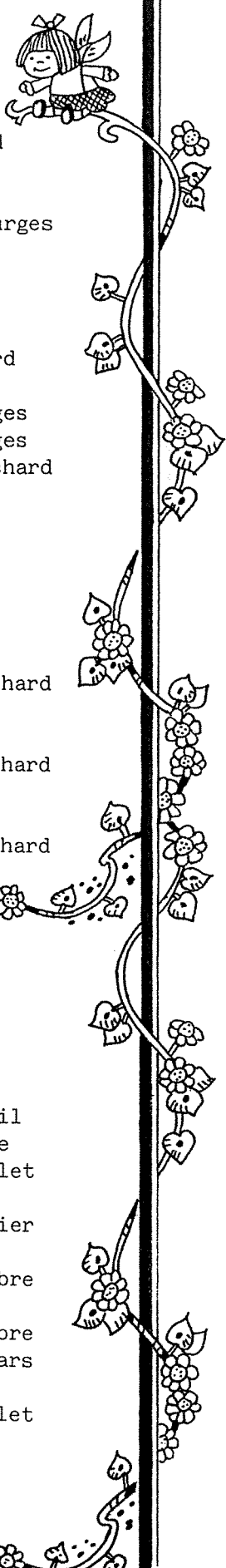
C'est une occasion pour se rencontrer et faciliter une certaine convivialité qui se perd chaque jour.

Notre Commune a augmenté sa population de 6,50 % et le nombre des habitants est de 1 622 au dernier recensement. Je souhaite que les nouvelles familles qui se sont installées puissent participer à toutes ces activités pour préserver l'équilibre fragile d'une vie communautaire.

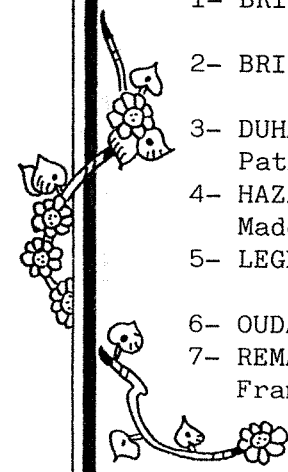
J'adresse mes remerciements au personnel communal pour son efficace collaboration ainsi qu'à vous, concitoyennes et concitoyens, qui gardez à notre Commune tout son dynamisme, de par vos actions désintéressées et nombreuses.



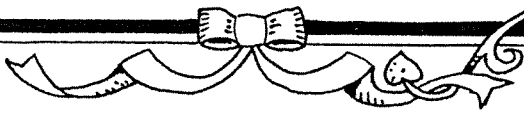
NOUS SOMMES NES EN 1990

- 
- 1- COSSON Jérémy, Nicolas, Vivien né le 29 juillet
à Saint-Doulchard
 - 2- COURCELLE Thomas né le 2 mai à Saint-Doulchard
 - 3- DE RANCOURT DE MIMERAND Mathilde, Marie, Jacqueline
née le 16 février à Bourges
 - 4- FERRIERE Alexis, Thibaud né le 1er août à Bourges
 - 5- GAMARD Jérémy, Gilles né le 16 juin à Bourges
 - 6- GIEN Romuald né le 24 février à Bourges
 - 7- GILLET Pauline, Claire née le 2 septembre à Saint-Doulchard
 - 8- GIRARD Sylvestre, Georges né le 2 septembre à Saint-Doulchard
 - 9- GIRAUD Florent, Nicolas né le 29 juin à Bourges
 - 10- JACQUET Gaëtan, Lucien (1er jumeau) né le 27 octobre à Bourges
 - 11- JACQUET Anthony, Pierre (2e jumeau) né le 27 octobre à Bourges
 - 12- LEJOT Florent, Georges, Raymond né le 23 avril à Saint-Doulchard
 - 13- MARCOUX Charly né le 29 septembre à Bourges
 - 14- MISSONNIER Maud née le 9 juin à Bourges
 - 15- PANAGET Aude, Marie née le 14 mars à Bourges
 - 16- PARENT Jessy, Pierre né le 21 septembre à Saint-Doulchard
 - 17- PERRIAU Florian, Michel, Bernard né le 9 juillet à Bourges
 - 18- PEZARD Cindy, Chantal, Jocelyne née le 4 octobre à Bourges
 - 19- PLOMION Guillaume, Adolphe, Louis, Joseph, Gaston, Pascal
né le 22 septembre à Saint-Doulchard
 - 20- REMANJON Damien né le 1er décembre à Saint-Doulchard
 - 21- ROSSO Charlène, Emmanuelle, Angeline née le 7 août
à Saint-Doulchard
 - 22- ROUCHY Elise née le 15 mars à Bourges
 - 23- ROUX Pauline, Valentine, Christine née le 2 février
à Saint-Doulchard

NOUS NOUS SOMMES MARIES EN 1990

- 
- 1- BRIDIER Gilles, Martial et JABARD Patricia, Yvette, Renée
le 7 avril
 - 2- BRISSEZ Eric, Pierre et SENNEDOT Elisabeth, Jocelyne, Suzanne
le 21 juillet
 - 3- DUHAUT Christophe, Claude, François et GREGOIRE Sophie,
Patricia, Lydie le 6 janvier
 - 4- HAZARD Frédéric, Didier, Sylvain et RAFFETIN Angélique,
Madeleine, Suzanne le 10 novembre
 - 5- LEGERET Jean-François et SIMONOT Yvette, Madeleine
le 3 novembre
 - 6- OUDARD François et SIMEON Murielle, Ando le 31 mars
 - 7- REMANGEON Loïc, Franck et SOLANGE Isabelle, Christine,
Françoise le 21 juillet

EN 1990, NOTRE COMMUNE A COMPTE 1622 HABITANTS.



LES DECES EN 1990

- 1- AUGUSTIN Alain époux LEGROUX le 5 août
- 2- AUPERPIN Gilles, Daniel le 7 avril
- 3- BERTHAULT Solange, Cécile (Transcription) le 27 déc. 1989
- 4- BLAIN Pierre époux DARLES (Transcription) le 29 septembre
- 5- BONIOU Roger, Marcel le 5 août
- 6- BRANELLEC André, Louis époux CAUVIN le 13 novembre
- 7- CHARLES Marcel, Henri époux CAZE (Transcription) 18 juillet
- 8- CHAVET Roger, Fernand (Transcription) le 4 janvier
- 9- COULOMBEAU Alice, Marie veuve LEICHEMEAU
(Transcription) le 5 décembre
- 10- DESGUET Maria veuve CHAMBELLAN (Transcription) le 19 janvier
- 11- DUCROT René époux COURCEL le 16 avril
- 12- FLEUREAU Lucie, Thérèse veuve SALMON le 29 décembre
- 13- FONTAINE Paul, Albert, Léon (Transcription) le 29 mai
- 14- FOURNIER André, Gabriel époux GIRAULT le 18 juin
- 15- GASSIER Adrienne, Andréa, Laurence veuve TAVERNIER
(Transcription) le 28 août
- 16- HAUTIN Juliette veuve TALLENT (Transcription) le 7 août
- 17- LELARGE Marguerite veuve PIZON le 16 février
- 18- MILHIET René, Célestin veuf PERRIN
(Transcription) le 20 juillet
- 19- MITTERRAND Aimée, Emilienne veuve BERTIN
(Transcription) le 15 novembre
- 20- PANETIER Raymond, Henri, Gilbert veuf ROUX
(Transcription) le 4 février
- 21- PAPIN Henri époux BOULME (Transcription) le 5 janvier
- 22- RENARD Gilberte, Marie (Transcription) le 8 novembre



IL Y A CINQUANTE ANS ...

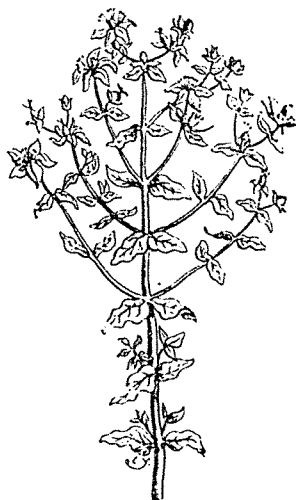
NAISSANCES DE 1941

- BRIOL Anne Marie Fernande le 5 juillet
- CLEMENT Patrice Michel Etienne le 11 septembre
- DELGADO Michel le 11 février
- FLUTEAU Jacqueline Andrée le 16 octobre
- MALLET Eliane le 5 octobre
- PAPIN Jean-Pierre Raymond le 6 septembre
- RAFFESTIN Jean Claude Marie le 20 juin
- SEUX Marie Claude Jeannine le 28 novembre



MARIAGES DE 1941

- GALLOIS Paul et TALIANI Béatrice Constance le 28 juillet
- GUILLEROT André René et COUSIN Yvonne Suzanne le 15 décembre
- MICHAUD Henri et MILHIET Alice Hélène le 26 avril
- PEAUDE CERF Serge Jean Marie et MOTARDE Marguerite le 9 août



DECES DE 1941

- | | | | |
|------------------------------------|--------------------|-------------------------------|-----------------|
| - ALASSEUR Louis Charles | le 28 décembre | - MILHIET Louise Augustine | le 23 décembre |
| - BEDU Thérèse | le 24 novembre | - MILLET Marie Madeleine | le 20 juin |
| - BIGNOLAS Pierre André | le 11 septembre | - MOUILLET François | le 28 septembre |
| - BOURGEOIS Louis Jules | le 22 septembre | - MOULON Augustine | le 15 août |
| - BOURGEOIS Marie Louise Léontine | le 16 avril | - PESSON Léon (transcription) | le 19 mai 1940 |
| - BOURGEOIS Pierre | le 8 décembre 1940 | - PICHON François Louis | le 30 mars |
| - CHARLOT Marie Victorine Eléonore | le 23 février | - RAFFESTIN Solange Fernande | le 21 septembre |
| - CHOLLET Marie Eugénie Louise | le 25 mars | - REMANJON Jean | le 15 décembre |
| - DEBRICON Anne | le 4 mars | - REMANJON Marie | le 29 avril |
| - DEYRE Jackie | le 1er janvier | - REMANJON Marie Louise | le 23 mars |
| - GOYER Marie Rosalie | le 25 novembre | - REMANJON Paul | le 4 septembre |
| - GUILLEROT Emile | le 23 septembre | - RIFFET Louis | le 9 septembre |
| - LEDOUX Victorine | le 20 novembre | - ROBINEAU Marie Anasthasie | le 4 juin |
| - LERASLE Anne | le 25 décembre | - TALLENT Victor Jean | le 12 mai |
| - MAILLET Rosalie | le 22 mai | - THEPIN Jean François | le 9 juillet |
| - MERCIER Léontine | le 8 mai | - THORENNE Hélène Françoise | le 16 octobre |
| - MEUNIER Marie Louise | le 5 février | - TURPIN Emilienne | le 1er novembre |
| - MILHIET Etienne | le 17 janvier | - VILLAIN Marie Anne | le 28 janvier |

IL Y A CINQUANTE ANS ...

COMMUNE DE MENETOU-SALON

“ ESSOR DES JEUNES ”

Dimanche 14 Septembre 1941, à 15 heures

Théâtre de Verdure
== dans le Parc du Château ==

Grande Manifestation Artistique

donnée au profit des Prisonniers de Guerre

sous la présidence de M. le PRÉFET DU CHER et de M. le Secrétaire Général de la Préfecture

ORCHESTRE.

Présentation du programme par l'Artiste :

<i>Le Campeur</i>	Pierre Maubert.
<i>La Berrichonne</i> ..	Marie Bourgeois.
<i>Le Cornemuseux d' Marmignol</i>	} Chants berrichons par toute la Troupe.
<i>La Charibaude</i>	
<i>Les Epoux du Berry</i>	
Les Deux Aveugles comédie-bouffe interprétée par	} André Guillereau. Paul Ribaudeau.
Le Paquebot de l'ESSOR	Ballet par les Enfants.
<i>Maman</i>	M.-Th. Motarde.
<i>Le Général dort debout</i>	Bernard Laroche.
LA MOISSON	Tableau vivant.
<i>Le petit chemin de fer</i>	Guy Barry.
<i>C'est la Mère Michel</i>	} Roger Cazaubon. Claude Guillaudeau. Claudie Briol.
LES VENDANGES	Tableau vivant.
<i>Les Roses de mon rosier</i>	Monique Mollon.
<i>Joli Tambour</i>	Paulette Padeloup.
<i>Berceuse à Nounourse</i>	Françoise Briol.

LA CHASSE	Tableau vivant.
<i>Ah ! la belle journée</i>	Janine Cadiergues.
<i>Maréchal, nous voilà</i>	} Jean-Pierre Briol. Nicole Fontaine. Jean Laplace.
LE TEMPS DES CERISES	} Ballet par les Jeunes Filles.
Chant par M. SCHOUMACHÈRE.	
LES DEUX PIERROTS	} Louis Briol. Raymond Robin. Marcelle de Villeneuve.

FÊTE AU VILLAGE

Reconstitution de scènes berrichonnes

<i>La Bourrée</i>	
<i>La Bargère aux champs</i>	Monique Cormont.
Remise du fanion de l'ESSOR, par le Président, aux Jeunes Sportifs.	
ORCHESTRE.	

Figurent dans les Chœurs et Ballets :

Mesdemoiselles Yvonne Blain, Jeanne Blain, Lucienne Boulet, Marie Bourgeois, Suzanne Bruère, Madeleine Cormont, Monique Cormont, Yvonne Cousin, Monique Gordet, Elise Hoffmann, Christiane Mayet, Fernande Maubert, Solange Maubert, Raymonde Milhiet, Marie-Thérèse Motarde, Jacqueline Ribaudeau, Andrée Thibault.

Messieurs René Blain, André Boulet, Jean Cormont, Paul Gallois, Michel Gallois, André Guillereau, Gaston Lejeune, Pierre Maubert, Pierre Remanjon, Paul Ribaudeau, Raymond Robin.

Enfants. — Garçons : André Baldeyroux, Guy Barry, Alain Bourgeois, Jean-Pierre Branchu, Jean-Pierre Briol, Claude Cahen, Guy Charles, Guy Chavet, Roger Cazaubon, Paul Fontaine, Georges Gordet, Jacques Guillaudeau, Claude Guillaudeau, Christian Jacquet, Bernard Laroche, Jean Laplace, Jean Laugerat, Michel Peloille, René Pezatti, Roger Villepelet.

Filles : Françoise Briol, Claudie Briol, Janine Cadiergues, Lucette Corneau, Nicole Fontaine, Gilberte Lagoutte, Jacqueline Laroche, Monique Mollon, Paulette Padeloup, Colette Pezzati, Cécile Remanjon, Paulette Remanion, Solange Remanjon, Solange Salmon, Monique Taillandier, Keine Thibault, Jacqueline Villepelet.

Textes berrichons de M. J.-B. MAGNON

Le Piano a été prêté gracieusement par M. RENOUX, luthier à Bourges. — Amplificateur de la Maison BILLAUEAU

But de l'“ ESSOR ” :

- 1° Rendre à notre Commune une âme en lui donnant une vie nouvelle ;
- 2° Donner aux Jeunes dans le travail, les sports et les saines distractions, la pratique de la morale, le sens de la discipline et de l'entraide sur tous les plans ;
- 3° Leur démontrer que l'Union est la condition nécessaire pour qu'une Nation puisse vivre librement.

IL Y A CINQUANTE ANS ...

Un poème de M. J.-B. MAGNON

MAMAN !

Pourquoué' don q'quand j'seus agouant
Et que j'te fé fair' du mauvais sang
Tu m'punis toujours en m'bigeant?
Pourquoué' don, qu' pour toué, j'sus intelligent,
Parfait et qu' les aut' sont des méchants?
Tu veux pas me l'dire?
Et ben, je l'vois dans ton fin sourire!
Tu t'dis: " Pour p'tit gars, il a ben l'temps
D' savouèr que la vie c'est pas un agrément,
Qu'y a d'foutus quarts d'heure et guère de bons moments,
Que l'ch'min qu'on suit en vieillissant
Est coum' la sente qui borde nout' champ
Où les bissons l'ont point d'roses mais ben dé épines!
Tu l'vois ben que j'devine
Et c'est pour ça que j't'aime tant
Ma p'tite Maman!

Pour une M'man, c'est toujours une enfant
Qu'son p'tit! Et téjou a s'fait du tourment!
Elle l'a soigné, gâté, il a vingt ans
Le v'la parti au régiment!
Pis, tout d'un coup, c'est la guerre!
Mon P'pa qu'a fait l'avant dernière
I m'a dit qu'avant d'sorti d'la tranchée
Pour l'attaqu', i sentait, au long d'lui, mussée,
Sa M'man, a l'tait là criant:
" Vous f'rez pas d'mal à moun enfant! "
Pis l'souèr, quand l'canon froumait sa gueule,
Et qu'dans l'ciel, la lune toute seule
Veillait su les blessés et les mourants
On l'entendait d'pour gars app'ler ieu M'man
Et c'est pour ça que j't'aime tant
Ma p'tite Maman!

Et pis l'rouet d'la vie va enrouler l'fil des jours
D'travailler pour toué vinra mon tour
Et pendant que j's'rai dev'nu fort et grand
Tes beaux ch'veux bruns s'ront tout blancs;
I y a qu' ton bon coeur qu'vieillira pas
Pasqué la p'tite veilleuse du souv'nir y brill'ra
Ca s'ra encor toué que m'consol'ra
Si un jour l'chagrin m'empogn' à pleins bras
Tu mérit'ras ben d'êt' heureuse dans ma maison.
J'te vois l'soir d'avant les tisons
J't'entends dir' à tes p'tits gars qui t'câlin'ront:
" Vout' P'pa, il'tait jamais l'darnier à l'école.
Il acoutait toujou la bounne parole
Mais dam', il'tait queuq' fois ben agouant. "
Et c'est pour ça que j't'aime tant
Ma p'tite Maman!

Un jour, sous les sapins que l'vent
Du soir berce tout douc'ment,
Tu iras dormir près d'tous ceux
Qu'ont été su terr' pu malheureux qu'heureux.
Ta place s'ra vide près d'la cheminée;
Dans l'armoir' de noyer ta bell' coiffe brodée
S'ra bramment serrée anc' nos pour' reliques.
Quand l'vent d'bise braill'ra et que les piques
Des grêlières su l'carreau f'ront l'charivari,
Froumant les yeux, j'te voirai aller, v'ni
Fraïch' et gente coum' une poum' d'api.
J'arai vieilli, j's'rai tout ridé,
L'écheveau d'mon temps s'ra dévidé
Mais j's'rai toujou l'p'tit enfant
Qu't'as aimé tant,
Ma p'tite Maman!



 ** B U D G E T 1 9 9 0 **

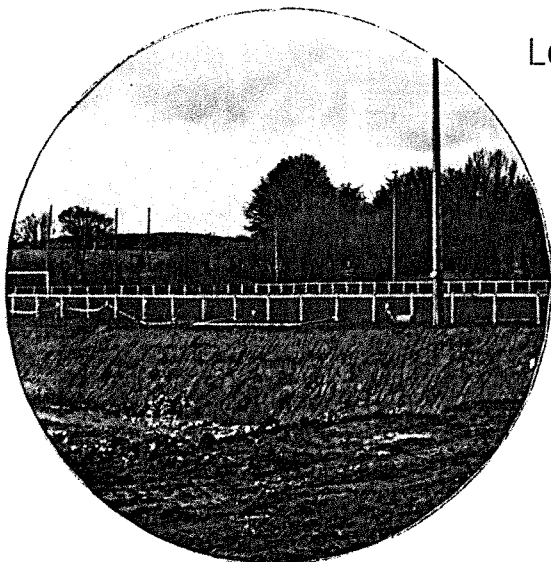
A cette date, le compte administratif de l'année 1990 n'est pas effectué.
 Les sommes figurant sur cette page et les pourcentages de la page suivante sont
 extraits du budget primitif et du budget supplémentaire, pour cette raison, ils
 représentent une approximation de la réalité.

TOTAL DEPENSES

**	<u>FONCTIONNEMENT</u>	: 4 504 570	**	
*			*	
*			*	
*			*	
*			*	
*			*	
*			*	
**	<u>INVESTISSEMENT</u>	: 2 707 486	**	
				7 212 056 F

TOTAL RECETTES

**	<u>FONCTIONNEMENT</u>	: 4 504 570	**	
*			*	
*			*	
*			*	
*			*	
*			*	
*			*	
**	<u>INVESTISSEMENT</u>	: 2 707 486	**	
				7 212 056 F



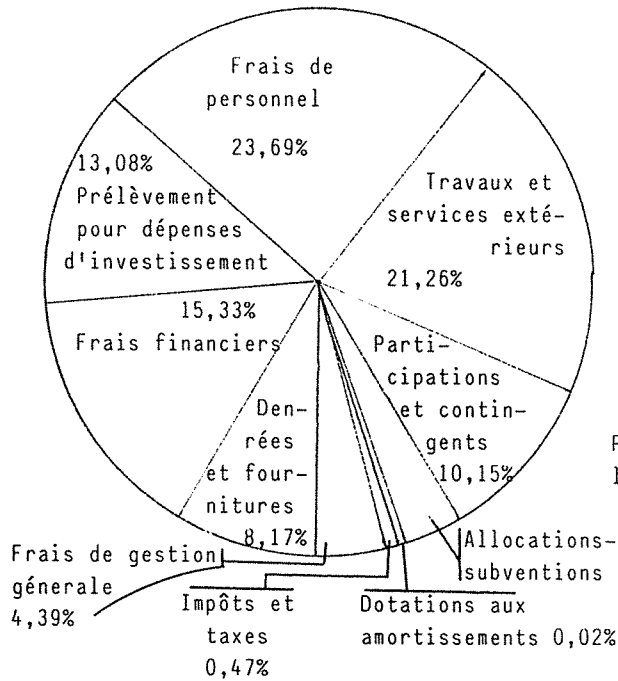
Les travaux

du
 stade

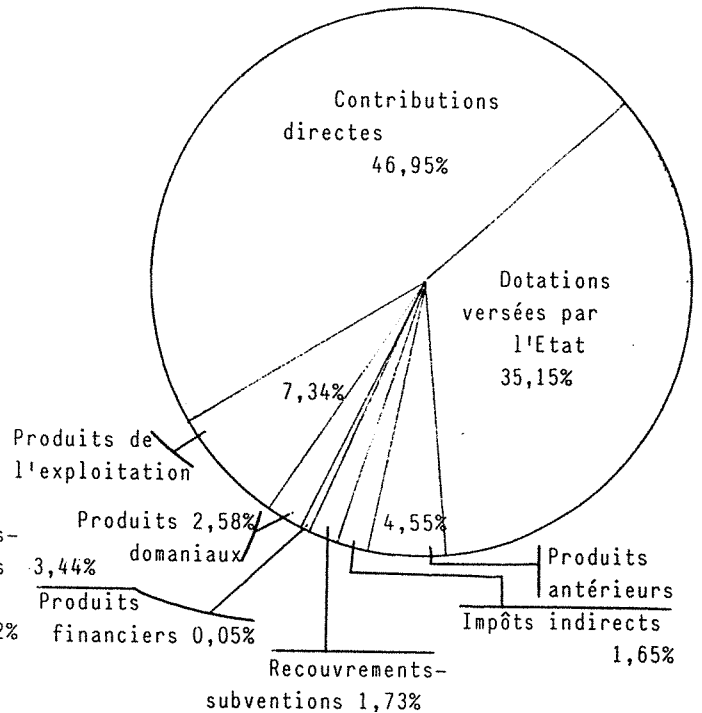


*REPARTITION EN POURCENTAGE
DES RECETTES ET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT*

Dépenses

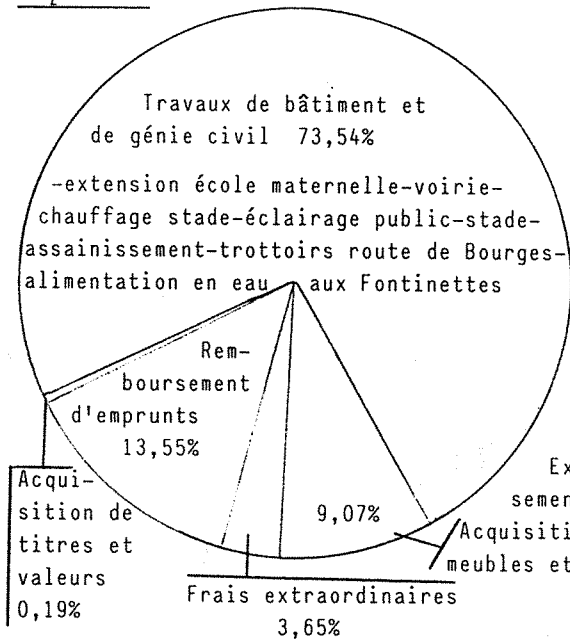


Recettes

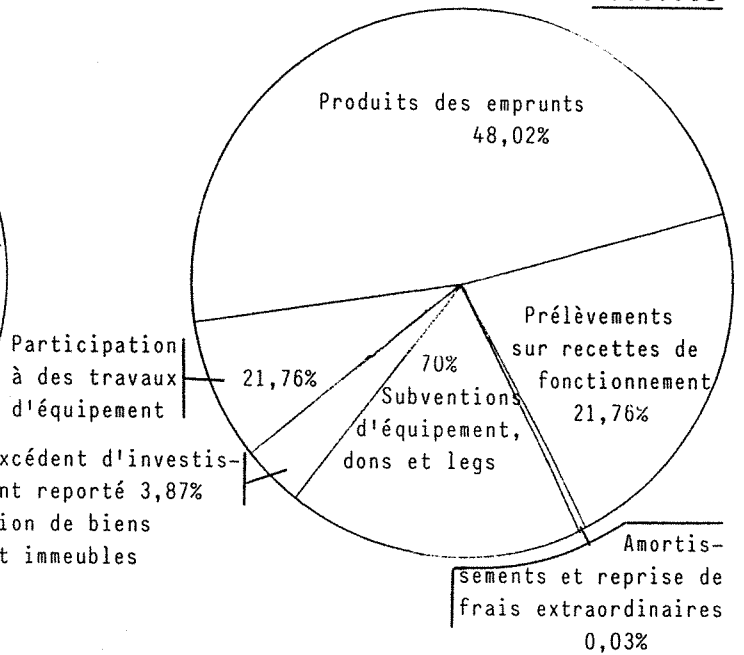


*REPARTITION EN POURCENTAGE
DES RECETTES ET DEPENSES D'INVESTISSEMENT*

Dépenses



Recettes



*** CANTINE SCOLAIRE ***

*Le prix de revient d'un repas est de 27,76 F pour la commune.
Les tickets ont été vendus 11,80 F l'unité en 1990, ils seront vendus 12,10 F en 1991.*

*** RAMASSAGE SCOLAIRE ***

Notre commune fait partie du Syndicat Intercommunal de Ramassage des Elèves du Canton de St-Martin d'Auxigny & des communes limitrophes.

Ce syndicat prend en charge 1390 élèves. Notre commune lui en fournit 214 (92 sont en maternelle ou primaire à Menetou-Salon, 74 vont au collège d'Henrichemont et les 48 autres sont répartis dans différents établissements de Bourges).

Le ramassage peut s'effectuer grâce à trois partenaires :

- les familles des enfants transportés paient 55 F par enfant et par trimestre (le 3ème enfant d'une famille bénéficie de la gratuité)
- chaque commune verse 38 F par enfant et par an
- le département participe au reste des dépenses, il donne environ 3000 F par élève et par an.



**
** RAPPEL IMPORTANT POUR LA **
** SECURITE DES ENFANTS **
**



Des bandes jaunes ont été peintes le long des trottoirs de l'école afin de mieux signaler l'interdiction de stationner pour les voitures. Seuls, les cars peuvent s'arrêter à cet endroit.

Le stationnement gêne la visibilité des automobilistes qui passent et celle des enfants qui doivent traverser la rue. Dans l'intérêt des enfants, il est rappelé que les familles peuvent stationner sur les places.



LIRE...ECRIRE...COMPTER...

L'année 1990 a été placée sous le signe de l'illettrisme et des actions ont été menées et se poursuivent encore pour organiser un réseau d'aide aux personnes qui rencontrent des difficultés avec les chiffres et les lettres.

Les estimations font état de 5 millions de personnes en France qui, ayant appris à lire et à écrire, ont oublié et sont gênées par cette condition. Elles sont 30 000 dans le département du Cher.

Sensibilisés par ce problème, des élus de notre commune ont participé à plusieurs réunions et ont la volonté d'apporter leur contribution pour améliorer cette situation.

Si vous connaissez dans votre entourage des personnes qui souffrent ou sont gênées dans leurs activités par le fait qu'elles maîtrisent mal ou peu l'écriture, la lecture ou le calcul, vous pouvez les aider en les incitant à prendre contact avec Mesdames Gordet et Boïn ou Monsieur Bordat.

Quelques témoignages...

"On se débrouille, quoi, faut bien..."

"Mon mari ne prend jamais le stylo pour écrire ou bien remplir des papiers. C'est toujours moi qui dois s'en occuper. Alors quand ça ne va pas, je dois me faire corriger par des collègues.

Une fois, je vais voir le directeur pour que ma fille change d'école, alors là, le directeur me dit : "Voilà un stylo, vous faites une lettre". Bon, j'étais obligée de dire : "Monsieur, je vais revenir, il faut que j'en parle encore à mon mari", mais c'est parce que moi, quand j'ai une lettre à faire, je vais au bureau d'aide sociale, alors elle me fait un brouillon et moi, je recopie. Alors eux, ils vont mettre deux phrases, mais deux fois rien que nous on va écrire un roman... Euh, un roman... C'est tous des petits trucs comme ça qui... Euh... Alors, j'ai toujours des copies à la maison et maintenant, je ne dois plus aller là-bas. Je regarde et puis même pour les impôts, les imprimés, tout ça...

Quand je vais par exemple à la poste, comme je sais pas lire les guichets et ben, je me repère quoi, je sais que le guichet près du mur, c'est pour le téléphone, que le deuxième, c'est les mandats, quoi... Je regarde bien et puis j'écoute aussi beaucoup ce que les gens racontent, ça m'aide quelquefois... On se débrouille, quoi, faut bien..."

Femme, 38 ans

"J'aurais honte de le dire"

"Ma famille, elle sait que je suis des cours pour apprendre à lire, mais pas mes beaux-parents. J'aurais honte de le dire. J'ai eu beaucoup de mal à le dire à ma femme que j'étais comme ça. Pour mes beaux-parents, j'ai dit que je faisais un stage de mécanique. Bon, au début, c'est sûr, on se sent beaucoup gêné, je suis le seul Français dans le groupe. On se sent toujours gêné. Même encore ici, un Français qui ne connaît rien, ça fait bête, surtout quand il y a des étrangers à côté qui savent plus. Ben, les gens, ils me connaissent, et par exemple, à la caisse d'épargne, elle me remplit mes papiers. Mais c'est plus souvent ma femme que moi que les gens voient."

Homme, 30 ans

"Là, j'étais obligé de le dire..."

"J'étais magasinier; au début, c'était bien, j'avais jamais eu de problèmes, je devais charger les cartons avec un type qui m'aidait, il faisait les piles d'après la destination des colis, moi, je chargeais. Un jour, il n'était pas là, j'avais à faire ça tout seul. Je reconnais seulement quelques lettres... J'me suis trompé dans les colis. J'étais convoqué, j'avais à expliquer l'erreur... J'osais plus parler aux autres. Ils savaient tous que j'avais fait une grosse connerie dans l'envoi des colis parce que j'savais pas lire. J'osais plus les regarder. C'est vrai, d'abord, j'ai arrêté de travailler, j'ai changé de travail, c'était plus possible. J'avais toujours une boule quand je voyais le chef..."

Homme, 45 ans

Ecole maternelle

Le dossier présenté par l'équipe pédagogique au concours des écoles fleuries retrace le travail réalisé par les 3 sections de l'école maternelle sur le thème : les fleurs.

Nos petits jardiniers peuvent être fiers puisqu'ils ont obtenu le 1er prix départemental et un 6ème prix national (prix décerné le 16 février dans le grand salon de la Sorbonne à PARIS).

Ceci est très encourageant vu le nombre de dossiers présentés. Nous tenons à remercier ceux qui nous ont aidés et récompensés : l'O.C.C.E. (Office Central de Coopération à l'Ecole) et D.D.E.N. (Délégués Départementaux de l'Education Nationale) organisateurs du concours ; la municipalité et les D.D.E.N. du secteur d'HENRICHEMONT qui ont permis de financer le spectacle pour nos élèves : "La Rose qui parle".

Cette année, nous poursuivons la culture des fleurs, de nouveaux bulbes ont été plantés.

Une autre activité a débuté sur la place des Brangers à l'automne. Puis, parents et enfants se sont retrouvés pour une veillée noix.

Un voyage financé par la coopérative scolaire a permis aux élèves de grande et moyenne section de découvrir : le moulin à huile de PESSELIÈRES, une grotte à VEAUGUES.

Bien des joies pour nos petits écoliers et de bons souvenirs qu'ils vont essayer de mettre en page pour ne pas oublier.

FEDERATION DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE
OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE



CONCOURS DES ECOLES FLEURIES

année 1990

Ecole maternelle

Menetou Salou

DIPLOME

Prix national
décerné par *le jury national*

Le Président des D.D.E.N.

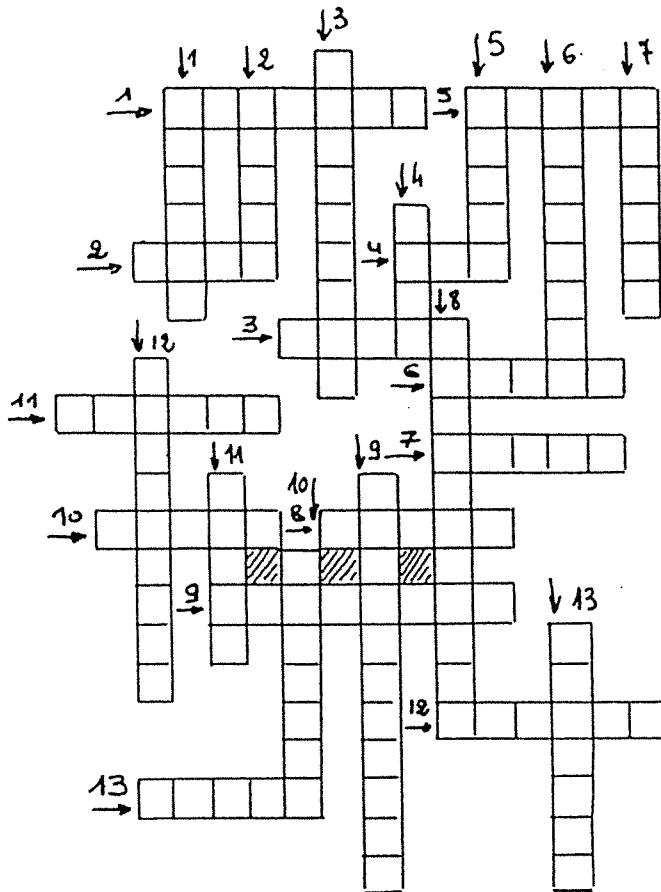
Le Président de l'O.C.C.E.

Remise du prix Départemental à OSMOY



Mots

croisés



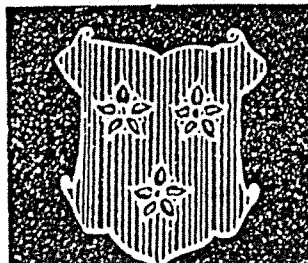
"La commune"

HORIZONTALEMENT

VERTICALEMENT

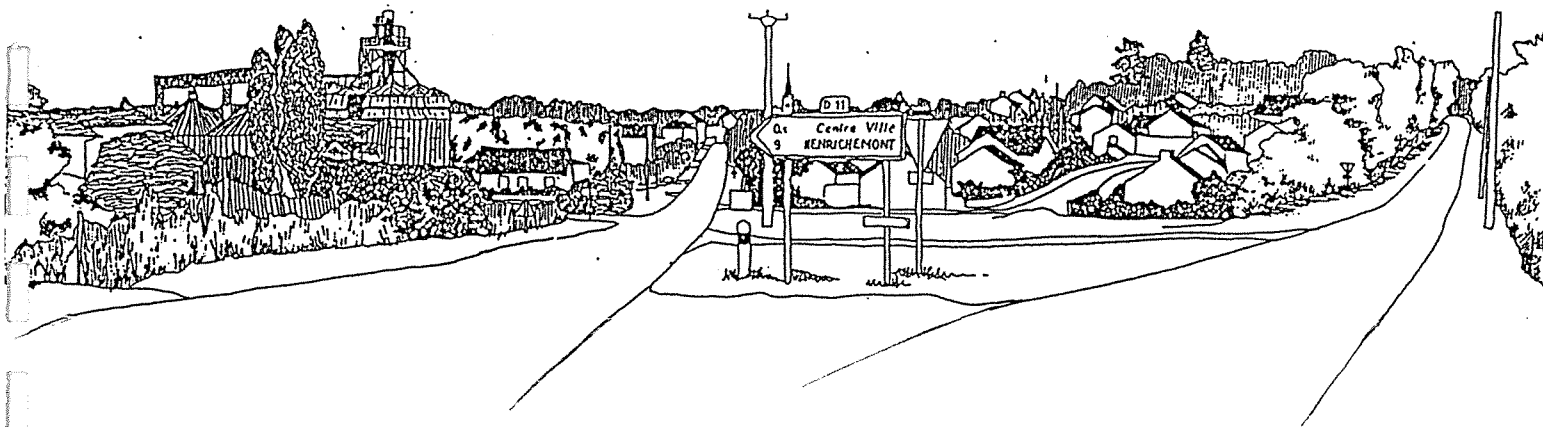
1. plus petite division administrative
2. On peut y participer à partir de 18 ans
3. Le train s'y arrêteait (au pluriel)
4. Il y a celle du Chat.
5. Il va à l'école.
6. On y pêche.
7. Empruntées par les voitures.
8. Jaune et bleu.
9. On peut le consulter à la mairie.
10. Une voie ferrée.
11. Il y en a une dans chaque commune.
12. Sport que l'on peut pratiquer à Menetou-Salon.
13. Revenu pour une commune.

1. Menetou-Salon fait partie de celui de F. Martin-d'Azaigny
2. 1^{er} magistrat de la commune.
3. Appartient à la commune.
4. On y dépose son bulletin de vote.
5. 18 rue de la liberté
6. Présidentielle, législative, municipale
7. Bâtiment, le plus haut de la commune
8. On y trouve le n°9 horizontal
9. A Menetou-Salon, ils sont 13.
10. Peut remplacer le maire.
11. Le marché s'y déroule.
12. On y achète le journal.
13. 12, 10F.



URBANISME...

AMENAGEMENT DU CARREFOUR DES QUATRE ROUTES



Par sa situation géographique et par le rôle qu'il doit jouer, l'aménagement du carrefour des Quatre Routes apparaît comme une priorité aux actions à mener sur notre Commune. C'est pourquoi la Municipalité a chargé divers organismes : Direction Départementale de l'Équipement (D.D.E.) et le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.) d'étudier ce problème.

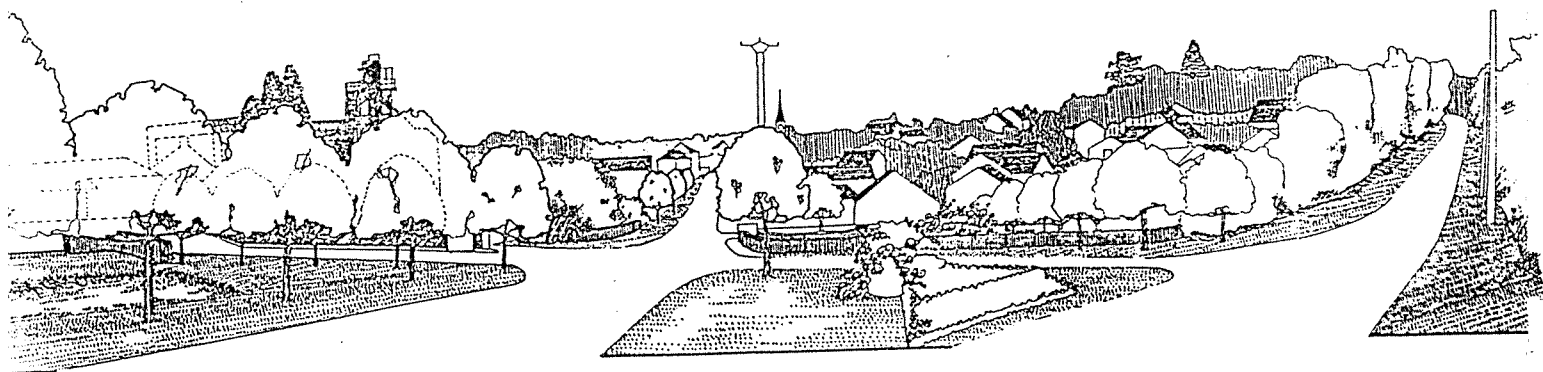
Divers projets sont en notre possession, aucun n'a été retenu, mais des réserves sont prises en compte au plan d'occupation des sols.

Les buts de cette opération sont :

- Améliorer la sécurité routière dans un carrefour qui connaît un trafic important, où les habitations sont proches de la chaussée et où les piétons adultes et enfants sont nombreux.

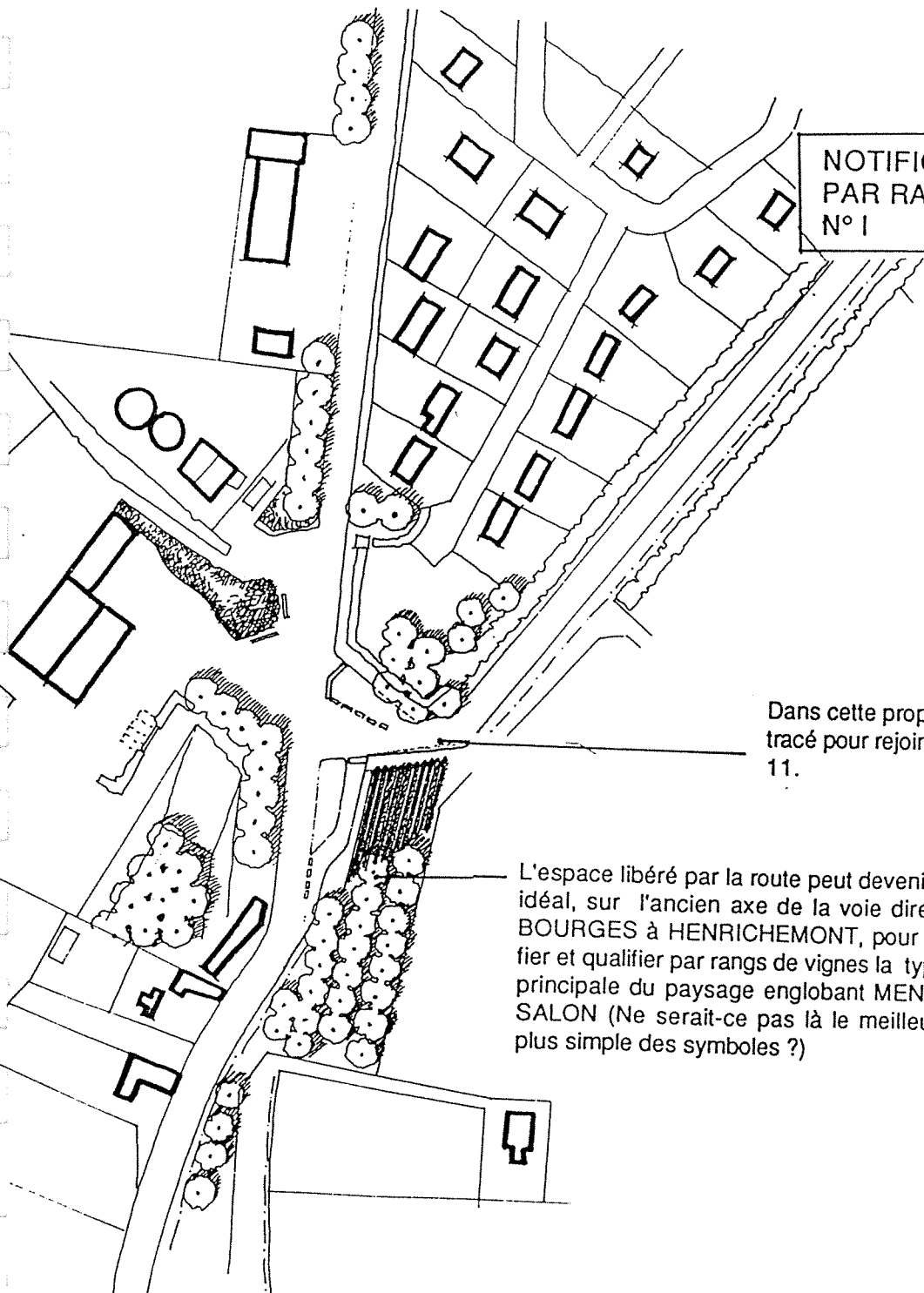
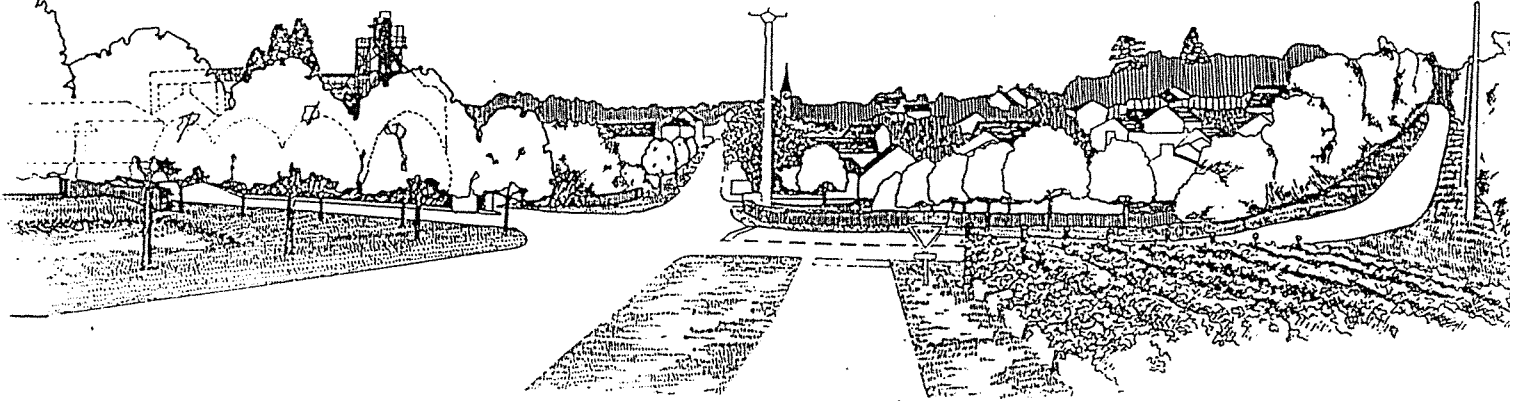
- Donner aux usagers, visiteurs et touristes une vision d'entrée de bourg plus accueillante.

Les Administrés qui souhaiteraient apporter leurs avis ou leurs idées concernant l'aménagement du carrefour des Quatre Routes sont invités à prendre contact avec le secrétariat de Mairie.



- ① Suppression de la sortie de route venant de SOULANGIS. Prévoir le raccordement avec la D. 11 au carrefour avec la desserte du hameau "Les Brangers"
- ② Pointe extrême du triangle fabriqué par le C.D. 11 et la C.V. 6. Lieu privilégié pour l'implantation d'un signal ou d'un symbole résumant le paysage agricole caractéristique du pays de MENETOU-SALON.
- ③ Marquage fort de l'entrée du bourg par des lignes d'arbres pouvant créer, suivant le mode de plantation, des "portes végétales"
- ④ Partie basse du terrain, espace en creux, protégé des voies de circulation par des clôtures et des haies végétales, suppression de la sortie de route du lotissement, réalisation d'une aire de demi-tour. Développement des espaces de jeux, une fois toutes ces conditions de milieu sécurisant réalisées.
- ⑤ Large interruption des plantations d'alignement pour desservir les deux établissements suivants : la coopérative des caves et les silos d'Agri-Cher. Signalétique commune et vaste aire d'accueil pour manoeuvre des livraisons et attente d'un public de visiteurs.

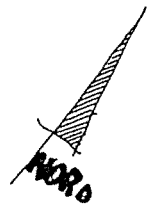
TRAITEMENT DE L'ENTREE DU BOURG : PROPOSITION N° II

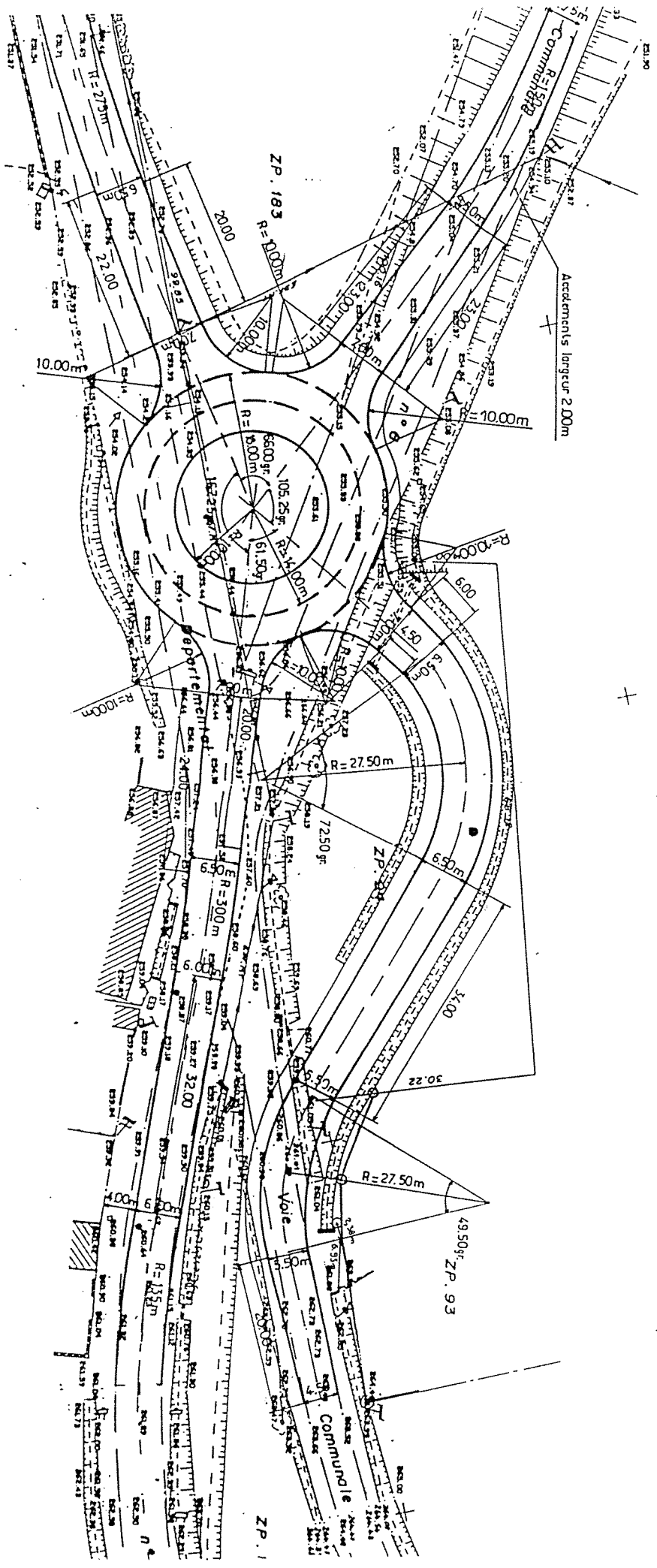


NOTIFICATION DES VARIANTES
PAR RAPPORT A LA PROPOSITION
N° I

Dans cette proposition, le C.V. 6 a un nouveau
tracé pour rejoindre à la perpendiculaire le C.D.
11.

L'espace libéré par la route peut devenir le lieu
idéal, sur l'ancien axe de la voie directe de
BOURGES à HENRICHEMONT, pour identifier et qualifier par rangs de vignes la typologie
principale du paysage englobant MENETOU-
SALON (Ne serait-ce pas là le meilleur et le
plus simple des symboles ?)





Projet établi par la DDE.

SECURITE ROUTIERE

Le 27 octobre 1990 s'est tenu à BOURGES le Forum de la Sécurité Routière présidé par Monsieur HODEL, Préfet du Cher.

A cette occasion, une semaine "Sécurité Routière" a été organisée dans notre Département du 3 au 8 Décembre. Dans notre Commune, nous avons informé la population au moyen d'une réunion au caveau des vigneron le 6 Décembre.

Le but de cette dernière, présidée par Monsieur le Maire, en présence de Monsieur BOUTHORS Ingénieur des Ponts et Chaussées, responsable du secteur routier de notre Commune, était de retransmettre les propos du Forum du 27 octobre et de faire si possible un inventaire des difficultés ou points à améliorer dans notre ville, notre rue, notre hameau.

Nous avons été agréablement surpris de la présence de cent personnes à cette réunion où un dialogue très franc et courtois permit, après l'intervention du délégué de la Prévention Routière, d'étudier les différents petits points noirs pouvant être la cause d'accidents.

Voici le compte-rendu du Forum de Sécurité Routière.

Etaient présents tous les Maires et les correspondants locaux.

Ouverture du Forum par Monsieur le Préfet :

- présentation du département, 320 000 habitants avec les 3 villes principales qui sont BOURGES avec 79 000 hbts, VIERZON avec 35 000 hbts et SAINT AMAND MONTROND avec 13 000 hbts.

- Les travaux réalisés en 1989 :

* Rocade de BOURGES ;

* Déviation MASSAY ;

* Fin de réalisation de l'autoroute.

- Les travaux en prévision :

* L'aménagement de la N.20 en autoroute sans péage VIERZON/BRIVE ;

* Le trajet VIERZON/CHATEAUROUX en service en 1993 ;

* La création d'une autoroute à péage (A.176) entre VIERZON et TOURS ;

* L'aménagement de la N.76 entre BOURGES et SAINT PIERRE LE MOUTIER (mise en service en 1993).

- Statistiques des accidents dans le Cher :

Accidents corporels	Accidents	Tués	Blessés
1987	1081	104	1563
1988	1169	103	1597
1989	967	103	1382

- Dans le Cher, les accidents sont plus graves en comparaison avec la moyenne nationale :

Cher : 1 tué pour 12 accidents ;

France : 1 tué pour 17 accidents.

- En 1989, le nombre des accidents a baissé de 17 % mais avec autant de tués et 6 % en plus de blessés.

- Causes des accidents :

* 56 % infractions ;

* 22 % vitesse ;

* 14 % alcool ;

* 8 % autres

- Principales causes des accidents mortels en 1987, 1988 et 1989 :
- * 48,8 % Alcool ;
 - * 45,6 % Vitesse ;
 - * 39,6 % Absence du port de la ceinture de sécurité ;

Conclusion : Le comportement du conducteur ne s'améliore pas et une action tendant à le modifier, à le responsabiliser s'avère indispensable.

- Explication de la politique nationale de Sécurité Routière :

Monsieur LEBRUN, Chef de Bureau des programmes interministériels de la sécurité et circulation routière :

- * Situation actuelle 10 500 à 11 000 tués et 240 000 blessés.
- * Coût des accidents : 100 milliards de francs à la société.
- * Lieu des accidents : 61,4 % en agglomération et 38,6 % en rase campagne.
- * Tués : 31 % en agglomération (piétons, enfants) et 69 % en rase campagne. Un tiers des accidents se produisent la nuit pour 50 % de tués et les deux tiers de ces derniers trouvent la mort sur les routes départementales.

A cause de cette situation, le Gouvernement a dégagé plusieurs priorités et nous devons ci-après les commenter.

1 - Limitation de vitesse : 50 km/heure en agglomération au 1er Décembre 1990 et augmentation de la vitesse à 70 km/heure sur les axes de dégagement ;

2 - Port de la ceinture arrière : Le port de la ceinture arrière est rendu obligatoire pour les passagers de plus de 10 ans à compter du 1er Décembre 1990 ;

3- Port du casque : Port du casque obligatoire pour les deux roues à moteur sous peine de saisie du véhicule (motos et cyclomoteurs).

4- Contrôle technique : Le contrôle des véhicules de plus de 5 ans sera systématique au 1er Janvier 1992 et sera valable 3 ans avec obligation de réparer sous 8 à 15 jours.

5- Conduite accompagnée : Un apprentissage anticipé de la conduite des jeunes de plus de 16 ans.

6- Permis à points : le permis à points sera instauré dès Janvier 1992 avec annulation de ce dernier en cas de multiples et graves infractions.

50 km/heure en ville réduit la distance d'arrêt de presque 50 %, cette dernière passe de 39 m sur sol sec à 60 km/heure et de 19 m sur sol sec à 50 km/heure et 54 m sol mouillé à 60 km/heure et de 39 m sol mouillé à 50 km/heure. presque 50 %

La ceinture de sécurité arrière devrait éviter la mort de 300 à 500 personnes.

Rôle du Correspondant Municipal de la Sécurité Routière

- Il doit faire un état des lieux du réseau et de la signalisation sur le territoire de la Commune ;
- Il doit faire des propositions pour l'amélioration du réseau ;
- Proposer des solutions pour responsabiliser les usagers à respecter les autres ;
- Analyser les lieux et causes d'accidents ;
- Informer les habitants sur les différentes mesures prises par les Pouvoirs Publics ;
- Mettre en garde contre l'alcool au volant et être à l'écoute de tous pour la prévention de tout accident.

Durant la réunion du 7 Décembre 1990, plusieurs propositions ont été faites :

- Pose de miroirs rue Neuve, à l'extrémité de la rue du Champ de la Dame, et rue de Paradis ;
- Pose de bandes jaunes "Interdiction de stationner" devant la boulangerie POUPLARD, afin de faciliter l'accès à la rue de Paradis en venant de la rue du Commerce et vice versa ;
- Pose de glissières de sécurité rue du Champ de la Dame ;
- Aménagement du virage des Faucards par la pose d'un "Stop" (sens MENETOU SALON /LES AIX D'ANGILLON), et limitation de la vitesse dans le village ;
- Matérialisation de 4 "Passages protégés" dans la traversée du bourg : deux rue du Commerce et deux rue de la Gare ;
- Déplacement du panneau d'entrée d'agglomération rue de la gare de l'autre côté du pont S.N.C.F. afin de limiter la vitesse à 50 km/heure sous ce dernier ;
- Faire respecter le stationnement à la sortie des Ecoles ;
- Inviter la population venant faire ses achats au bourg du bas, à stationner sur la Place derrière l'Eglise afin de dégager la rue du Commerce souvent très encombrée ;
- Pose de signalisation horizontale "Ligne continue" route d'HENRICHEMONT et matérialisation de la sortie du terrain de sports.

Nous signalons aux usagers de l'axe routier HENRICHEMONT - BOURGES, que suite à une réunion ayant pour thème "La Sécurité Routière dans les traversées de MENETOU-SALON, VIGNOUX SOUS LES AIX, PIGNY-LIZY, FUSSY", de très nombreux contrôles de vitesse seront effectués par la Gendarmerie dans ces différentes localités.

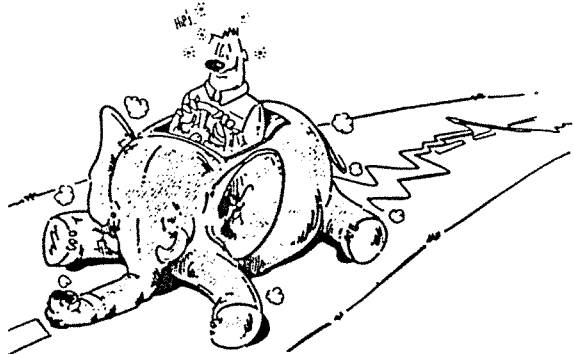
L'ALCOOL

Le risque de provoquer un accident mortel augmente très rapidement avec le taux alcoolémie.

Dans le Cher la présence d'alcool se trouve dans 44 % des accidents mortels. Le taux légal est de 0,80 g, il diminue de 1 à 0,15 g par heure.

ANCTIONS :

- Réétention immédiate du permis,
- puis suspension ou annulation.
- Amende.
- Prison ferme ou avec sursis.



LES EFFETS DE L'ALCOOL SUR LE CONDUCTEUR

e 0,15 g	
0,20 g	Diminution des réflexes
e 0,20 g	
0,30 g	Appréciation faussée des distances
e 0,30 g	Estimation faussée des vitesses
0,50 g	Trouble de la vision - gestes perturbés
e 0,50 g	Euphorie - Ralentissement des réflexes
0,80 g	
e 0,80 g	Comportement général perturbé
1,60 g	Baisse de la vigilance Ébriété avancée

e taux d'alcoolémie atteint son maximum 1 heure après l'absorption. Il baisse ensuite de 0,10 à 0,15 g par heure.

- L'alcool est directement responsable de 49 % des accidents mortels dans le Cher (1 sur 2).
- 724 condamnations pour délits de conduite sous l'emprise de l'alcool.

Il faut savoir : Le conducteur sous l'empire d'un état d'ivresse manifeste, est passible du Tribunal Correctionnel.

Il peut être emprisonné de 2 mois à 2 ans.

Le permis de conduire peut être suspendu de 1 mois à 3 ans et même 6 ans en cas de récidive. Il peut également être annulé avec interdiction de le repasser avant 3 années ou 6 ans en cas de récidive.

Une amende de 2 000 à 30 000 Francs peut être demandée et elle peut atteindre 60 000 Francs.

Des peines de substitution à l'emprisonnement peuvent être prononcées : travail d'intérêt général, confiscation du véhicule.

Il est utile de savoir que celui qui cause un accident de la route avec un taux d'alcoolémie supérieur à 0,80 g n'est pas assuré.

29 % des permis de conduire retirés en 1989 l'ont été à cause d'une alcoolémie excessive, 54 % pour la vitesse.

Important : Les effets de l'alcool sur le conducteur sont au maximum 1 heure après l'absorption.

L'APPRENTISSAGE ANTICIPE DE LA CONDUITE POUR LES 16/18 ANS

- 1- Phase de formation initiale :
20 heures de formation en auto-école :
15 h de conduite et 5 h théorie code.
- 2- Phase de conduite accompagnée :
3 000 kilomètres dans les 12 mois avec deux contrôles.

Jusque là, les jeunes ayant suivi cette formation sont plus aptes et plus conscients des pièges de la route.

Il faut savoir que beaucoup d'accidents ont lieu dans un rayon de 5 km autour du domicile et des jeunes ayant moins de 2 ans de permis de conduire y sont impliqués.

De plus, on peut noter des avantages sur les primes d'assurance au cours des deux premières années :

- 1ère année, la surprime de 140 % passe à 70 % ;
- 2ème année, la surprime de 70 % passe à 0 si le jeune conducteur n'a pas d'accident responsable.

VILLAGES ET HAMEAUX

La plupart existent de temps immémorial. Vers 1100, nous avons rencontré Davet (Daviac), Bonnefonds, Le Bois-Sollivier. (Nous préférons cette graphie à celle de Bois-Olivier. La forme de 1100 est Bois-Sillevert. Il dut appartenir à une famille de ce nom, car il n'y poussa jamais d'oliviers.) Aux XVIème, XVIIème, XVIIIème siècles, nous trouvons les Louis, la Rebourserie, les Rappereaux, les Prats, les Brangers, les Bonnettes, la Tremblaie, Borderousse, la Chardonnerie, Guyonnet, les Moulons, etc. Par contre dans ces siècles, nous rencontrons également nombre de villages dont les noms sont tombés en désuétude et complètement oubliés de nos jours. Certains hameaux ou habitations isolées semblent avoir existé en des lieux où il n'y a plus que des champs à l'heure actuelle. Nous avons tous été contemporains de l'abandon puis de la disparition de Farges, la Turluterie, les Gillets, etc..., dans les cinquante dernières années. Que restera-t-il dans un demi siècle des Lapins et de la Chardonnerie, de la Reboiserie et des Morets ? Parmi les noms de villages usités au XVIIème siècle, nous en avons identifié quelques-uns :

Le Chatenoy : Derrière la Forêt. C'était un gros hameau dont le nom persiste encore dans un lieu-dit. Il englobait le village actuel et un certain nombre de maisons assises plus au Sud et qui ont disparu.

Les Sochets : les Sauces. — Les Berthets : partie du Chézou. — Les Allouris : les Naudins. — Les Imberts : le Latier. — Les Bourgeois : les Desbarres. Les Ducoins ou Fesses Beurrées : Les Gobins (en partie) selon la carte de Cassini du XVIIIème siècle. Le Pavillon du Lardat : proche Bonnefonds. Les Motrets , proche les Gobins.

La métairie de Ribardeau : proche la Tremblaie. D'autres appellations n'ont pu être identifiées ou s'appliquaient à des villages maintenant disparus :

La Gentonnerie : il existe encore un lieu-dit les Gentonnes. Les Gordets, les Millets, la Pinçonnerie, les Jollys, la Fombarderie, proche le bourg d'en bas et probablement Fontbertrange, etc... Peut-être continue-t-il d'exister des clos de vignes ou de terres qui ont conservé le souvenir de ces noms ? Un examen attentif du cadastre pourrait apporter quelques précisions.

BORDEROUSSE

On en trouve trace dès 1275. Ce fief eut des seigneurs particuliers du nom de Girard dont l'un fut tué à la bataille de Sénef en 1674. On a également connaissance de René Girard en 1770.

BEAUMONT

Grangia de Bello Monte, Beaumont, en 1220. Dépendait de l'Abbaye de Lorroy et avait droit à la qualification d'hospice. Beaumont fut pillé le 24 Août 1572 par les protestants de Bourges.

LA TREMBLAIE

Appartenait au XVIème siècle à la famille de Biet de Maubranche. Nous trouvons : Pierre de Biet, Sgr de la Tremblaye, époux de Suzanne Gassot (de Deffens), vers 1550; puis Pierre de Biet, son fils, 1579, marié en 1582 à Catherine Doullé, plus tard baron de Maubranche. Ensuite, Claude de Biet, baron de Maubranche et de la Tremblaye, 1624, 1652, marié en 1630 à Catherine Hobier, et enfin, François de Biet, leur fils, Chevalier, Sgr de la Tremblaye, Enseigne-Colonel au Régiment de Castelnau pendant la campagne de Hollande.

MARCILLY

Au Sud-Est de la paroisse, à la limite de celle de Parassy, se trouve un terroir dit «en Marcilly». Il y existait une agglomération dès avant l'an mille dont on trouve le nom, *Marcillago*, dans une carte de l'Abbaye de Lorroy. Marcilly se trouvait à l'époque dans la véhérie ou vicairie de Soulangis. Les habitations en disparurent de bonne heure, et dès le XIIème ou le XIIIème siècle ce n'était déjà plus qu'un terroir.

CALENDRIER DES FETES EN 1991

Dimanche 6 janvier : Repas des Anciens ;
Dimanche 13 janvier : Rifles V.C.B. ;
Dimanche 20 janvier : Concours de belote organisé par le club Football
Dimanche 27 janvier : Saint-Paul ;

Samedi 2 février : Bal costumé (Comité des fêtes) ;
Samedi 23 février : Concours de tarot ;

Samedi 9 mars : Ouverture de la pêche à l'étang Communal ;
Dimanche 17 mars : Expo-Vente du Club Accueil et Joie de Vivre ;

Dimanche 7 avril : Course cycliste (V.C.B.) ;
Samedi 27, Dimanche 28 et Lundi 29 avril : Salon artistique (S.I.) ;
Mardi 30 avril : Bal du Muguet ;

Mercredi 1er mai : Grande fête du Muguet et omnisports (A.C.P.G.)
Dimanche 5 mai : Jumelage CASTELSARRAZIN (Synd. d'Initiative) ;
Jeudi 9 mai : Brocante-Braderie (commerçants du Bourg haut) ;
Samedi 11 mai : Chorale groupe folklorique (centre d'accueil) ;
Dimanche 12 mai : Frairie des Brangers ;
Dimanche 26 mai : Profession de foi ;

Dimanche 16 juin : Concours de pêche ;
Samedi 22 juin : Feux de Saint-Jean ;

Samedi 6 et dimanche 8 juillet : Tournoi de tennis ;
Dimanche 7 juillet : Méchoui à l'Etang Communal ;
Samedi 13 juillet : Bal public ;
Dimanche 14 juillet : Fête Nationale ;
Dimanche 21 juillet : Concours de pétanque ;
Samedi 27 juillet : Méchoui du Comité des Fêtes ;

Samedi 17 et Dimanche 18 août : Concours Hippique ;
Samedi 17 et Dimanche 18 août : Caves ouvertes ;
Dimanche 25 août : Course cycliste (V.C.B.) ;

Samedi 7, Dimanche 8 et Lundi 9 septembre : Salon des Antiquaires ;
du 12 au 22 septembre : Tournoi de tennis (F.F.T.) ;

Samedi 19 octobre : Concours de belote ;

Dimanche 3 novembre : Rifles A.C.H.B. ;
Vendredi 15 novembre : Assemblée générale du Comité des Fêtes ;
Dimanche 17 novembre : Rifles Paroissiales ;
Samedi 30 novembre : Saint-Eloi (Artisans) ;

Dimanche 1er décembre : Sainte-Barbe (Pompiers) ;
Dimanche 8 décembre : Rifles A.F.N. ;
Samedi 14 et Dimanche 15 décembre : Salon Artistes et Artisans.



***** MENETOU - SALON ** SERVICES *****
 ***** ** *****

<u>MAIRIE</u>48.64.81.21	**	<u>TABACS, JOURNAUX, RECETTE, LOTO :</u>
.....48.64.80.70	**	- M. JOUANNIN Gérard.....48.64.81.35
<u>GARDE CHAMPETRE</u>48.64.85.20	**	<u>DIVERS :</u>
<u>POMPIERS</u>18	**	- CANI DOG.....48.64.86.03
<u>GENDARMERIE</u>48.64.50.49	**	- FERMIERE D'ALIMENTATION.48.64.83.92
<u>S.A.M.U.</u>15	**	<u>ASSURANCES :</u>
<u>P.T.T.</u>48.64.81.07	**	- M. BRANCHU J.P. (MGA)...48.64.80.84
<u>ECOLE PRIMAIRE</u>48.64.83.01	**	- M. MILHIET J.P. (GAMF)..48.64.83.02
<u>ECOLE MATERNELLE</u>48.64.87.63	**	- Mme MILLET (SAMDA).....48.64.80.13
<u>PRESBYTERE</u>48.64.80.52	**	<u>COOPERATIVES :</u>
<u>MEDECINS : Dr MOREAU</u>48.64.83.72	**	- AGRI-CHER.....48.64.80.91
Dr MUSI.....48.64.84.56	**	- GAMM VERT.....48.64.81.23
<u>PHARMACIEN : M. VEYRET</u>48.64.81.11	**	- UNION DES COOPERATIVES..48.64.81.23
<u>DENTISTE : M. BISSONNIER</u>48.26.70.12	**	<u>GARAGE - STATION SERVICE :</u>
<u>INFIRMIERES :</u>	**	- Mme CAILLAUD (St. serv.)48.64.81.36
- Mme CHOUCKROUN Josette..48.64.87.29	**	- M. LEGER Noël.....48.64.81.14
- Mme FACON Evelyne.....48.64.80.86	**	<u>COIFFURE :</u>
<u>KINESITHEPEUTE :</u>	**	- Mme JUTTIN Michèle.....48.64.88.38
- M. MAURIES.....48.64.81.38	**	- Salon MARIE-FRANCE.....48.64.80.17
<u>ASSISTANTE SOCIALE :</u>	**	<u>DISTILLATEUR :</u>
Mme GORDET.....48.64.50.82	**	- M. BLANDIN Pascal.....48.64.83.57
<u>FOYER-LOGEMENTS</u>48.64.80.98	**	<u>FLEURS :</u>
<u>TAXI : M. RIBEAUDEAU</u>48.64.83.62	**	- M. BLAIN Fernand.....48.64.81.73
<u>GITES RURAUX :</u>	**	- M. RAFFETIN Jacky
- M. GILBERT Paul.....48.64.82.77	**	(Paysagiste).....48.64.80.22
- M. MERCIER Maurice.....48.64.80.78	**	***** ARTISANS *****
- M. MITTERRAND Jean-Paul.48.64.59.30	**	*****
<u>CHAMBRES D'HOTES :</u>	**	<u>ELECTRICITE :</u>
- M. JOUANNIN Louis.....48.64.80.85	**	- M. LEGER René.....48.64.81.31
***** <u>COMMERCES</u> *****	**	<u>MACONNERIE - CARRELAGE :</u>
*****	**	- M. BLANCHARD Lucien.....48.64.81.53
<u>EPICERIES :</u>	**	- M. GAMARD Gérard.....48.64.83.49
- Mme CAILLAUD Marie-Rose.48.64.81.36	**	- M. JUNCHAT Emmanuel.....48.64.84.29
- M. JOUANNIN Gérard.....48.64.81.35	**	- M. VAULLERIN J.Claude...48.64.84.72
<u>BOUCHERIES:</u>	**	<u>MENUISERIES :</u>
- M. GUILLAUDEAU Claude...48.64.81.10	**	- M. BOIN Michel.....48.64.81.50
- M. MAILLE Pascal.....48.64.81.96	**	- M. GIRARD Pierre.....48.64.85.58
- M. TRIBALAT René.....48.64.81.15	**	- M. GREVERIE René.....48.64.86.06
<u>CHARCUTERIE :</u>	**	- M. JACQUET Jean-Marie...48.64.80.02
- M. LAPLANTINE Roland...48.64.80.26	**	<u>DECORATION - ENSEIGNES :</u>
<u>BOULANGERIES - PATISSERIES :</u>	**	- M. RIEGEL Claude.....48.64.81.83
- M. BECCAU Jacques.....48.64.81.40	**	<u>COUVERTURE :</u>
- M. POUPLARD Roger.....48.64.80.79	**	- M. LAUGERAT Jean.....48.64.81.19
<u>CAFES - RESTAURANTS :</u>	**	- M. OLIVEIRA Gérald.....48.64.85.24
- M. BOUVARD Bernard	**	<u>PLOMBERIE - CHAUFFAGE :</u>
(Le Moulin à Vent).....48.64.86.93	**	- M. JOLIVET François.....48.64.81.81
- Mme FONTAINE Marie-Claude	**	- M. MITTERRAND Jean-Paul.48.64.59.30
(Cheu l'Zib).....48.64.81.20	**	<u>CHARPENTES METALLIQUES - FERRONNERIE :</u>
- M. GOGUE Ernest	**	- M. RAIMBAULT Daniel.....48.64.80.05
(Le Lion d'Or).....48.64.81.12	**	<u>POTERIES :</u>
- M. JOUGNEAU Lucien	**	- M. BROSSARD Gérard.....48.64.85.34
(Café du Parc).....48.64.80.69	**	- M. HRDY Bruno.....48.64.59.29
- Mme SCRIBINE Carmen café seulement	**	<u>CLOISONS MOBILES :</u>
(Café du Nord).....48.64.80.29	**	- M. D'ANDREA Serge.....48.64.83.46
<u>BANQUES :</u>	**	<u>MECANIQUE GENERALE :</u>
- BANQUE HERVET.....48.64.82.61	**	- M. BOUTARD André.....48.64.81.88
- CREDIT AGRICOLE.....48.64.81.41	**	<u>TRAVAUX PUBLICS :</u>
- CHEQUES POSTAUX ET CAISSE	**	- M. DEMOULE Gilles.....48.64.83.94
NATIONALE D'EPARGNE.....48.64.81.07	**	